



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 23 juin 2021 à 18 heures

L'an deux mil vingt et un, le vingt-trois juin à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Saint-Martin d'Ardèche, dûment convoqué le dix-sept juin, s'est réuni, dans la salle des mariages, à huis clos et au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Mme Jocelyne DEGUILLIEN, 1^{ère} Adjointe, en l'absence de M. Daniel DEL VAS, Maire.

Nombre de conseillers :

En exercice :	14	Présents :	8	Pouvoirs :	3	Votants :	11
---------------	----	------------	---	------------	---	-----------	----

Présents		Absents excusés ou absents
J. DEGUILLIEN, 1 ^{ère} adjointe	C. MALFOY	R. ARNAUD
D. ARCHAMBAULT, 2 ^{ème} adjoint	L. MOULIN	D. DEL VAS (pouvoir à J. DEGUILLIEN)
G. THAO, 3 ^{ème} adjoint		E. JOSSIN-CHRISTIN (Pouvoir D. GILHARD)
D. GILHARD		N. PAWLIEZ
G. LAURENT		Y. BERRAUD, (pouvoir à D. Archambault)
E. JUILLET		

Secrétaire de séance : Guillaume THAO

Le Service Urbanisme de DRAGA présente au Conseil Municipal, le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du Plan Local d'urbanisme intercommunal valant programme local de l'habitat (PLUI-H) en présence de Mme Martine MATTEI, Maire de Viviers et Vice Présidente de DRAGA en charge de l'urbanisme, de l'Habitat et des Patrimoines.

A l'issue de cette présentation, Léo Moulin quitte la séance à 19h30.

Mme la 1^{ère} Adjointe constate que le quorum n'est plus atteint.

Le Conseil Municipal ne peut donc pas légalement délibérer.

Une nouvelle convocation sera envoyée

La séance est levée à 19h35.

Fait à Saint-Martin d'Ardèche,

Le 25 juin 2021

Le Maire
Daniel DEL VAS